



JUILLET
N° 7 - 2002

INFORMATIONS VERNIER

Compte rendu financier 2001 : une fortune nette en progression

Pour la quatrième année consécutive, notre commune boucle ses comptes sur un excédent de revenus, ceci après les cinq exercices déficitaires de 1993 à 1997.

L'excédent s'est élevé à 1,65 million de francs, en forte diminution par rapport aux derniers exerci-

ces, mais néanmoins conforme aux prévisions de l'administration communale.

Si la dette n'a que très peu diminué à 108,358 millions (- 0,6%), relevons par contre la progression de la fortune nette communale de 8% à 22,32 millions.



Sommaire

Le thème

3 Compte rendu financier 2001 : une fortune nette en progression

Pour la quatrième année consécutive, notre commune boucle ses comptes sur un excédent de revenus, qui s'est élevé à 1,65 millions de francs.

Nouvelles communales

7 Le billet de la Présidente du Conseil municipal

8 Le billet du Maire

9 Cet été, les bibliothèques sortent de leurs murs

14 Echos des clubs d'ainés

15-17 Les activités d'été dans les centres de loisirs

17 Vos petites annonces

24 1er Août à Vernier-Village

Infos-quartier

21 AIVV : à 12 ans il reçoit en cadeau sa première voiture...

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 022 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 022 306 06 30

Pompes funèbres, tél. 022 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 9, tél. 022 306 07 60,
fax 022 306 07 61

Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV),
Via Monnet 3,

tél. 022 306 07 00, fax 022 306 07 01

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 022 306 43 11

Service de la petite enfance

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 80

Service des sports

Secrétariat, tél. 022 306 07 70, le matin
Route du Bois-des-Frères 30.

Tennis de Vernier

Via Monnet, tél. 022 341 18 92.

Tennis d'Aire

Ch. des Lézards, tél. 022 796 21 98.

Piscine du Lignon

Rte du Bois-des-Frères 30,
tél. 022 796 62 96.

Bassins extérieurs ouverts jusqu'au
8 septembre 2002.

Ouverture 9h30, fermeture 19h30, limite
de sortie 20h. Ouverture à 11h le lundi.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise

Urgence, tél. 117

Poste de Blandonnet, tél. 022 427 93 21

Police municipale

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 55

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 022 322 20 20

SOS Médecins, tél. 022 748 49 50

SOS infirmières, tél. 022 420 24 64

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 022 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 022 719 61 11
urgences 022 719 60 00

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 022 420 34 00, de 9h à 17h

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine
Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur trois de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon, tél. 022 420 35 00,
de 9h à 17h. Av. du Lignon 78.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mardi de 15h à 17h.

Antenne d'Avanchet, tél. 022 420 35 50,
de 9h à 17h. Rue du Grand-Bay 18.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 70,
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux, de 16h à 18h.

Permanence chômage, de 9h à 12h

Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aire-
Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.

Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.

Mercredi : local de quartier, 8, av. des
Libellules.

Vendredi : centre de quartier des
Avanchets, centre commercial.

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité
Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 20 - Fax 022 306 06 21

e-mail : m.mex@vernier.ch

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur papier
offset extra-blanc mat, sans chlore.

Prochain numéro :

Parution 14 août 2002

Délai rédactionnel 22 juillet 2002

Journal tiré à 14'500 exemplaires

FINANCES, ECONOMIE ET ADMINISTRATION – CULTURE - ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Conseiller administratif délégué :
Christophe Iseli

FINANCES

Le total des charges s'est élevé à CHF 64 179 260 (+ 4,15% par rapport au budget) alors que celui des revenus était heureusement lui aussi supérieur aux prévisions à CHF 65 835 190 (+ 4,05%).

L'augmentation des charges a deux explications pour l'essentiel : la création d'une provision de 6% liée à la comptabilisation des entrées estimées de l'impôt communal. Cela représente un montant de 1,833 million dans les comptes 2001. Il convient de préciser à ce propos que, comme dans toute constitution de provision, c'est la première année qui est la plus importante financièrement. Les autres années servant uniquement à réajuster en plus ou en moins le total de celle-ci.

Seconde explication concernant la hausse des charges : une autre provision relative aux dégrèvements et autres remises sur le reliquat. Celle-ci est augmentée de 5% pour arriver à un total de 35%. Cette augmentation représente une somme de CHF 734 000.- Sur la base de ces informations, nous pouvons conclure que le résultat de l'exercice 2001, hors provisions, s'élève à CHF 4 223 000.-.

En matière de revenus, l'introduction au 1er janvier 2001 de la nouvelle loi d'imposition des personnes physiques avec le changement des systèmes d'imposition qui en découle, fait qu'à partir de cette année, le montant comptabilisé dans les comptes communaux correspond à une estimation et non plus à la production réelle de l'année.

En effet, c'est le revenu réalisé en 2001 qui servira de calcul pour l'impôt définitif 2001. Ces éléments ne seront connus que lorsque les personnes auront fait parvenir leur déclaration 2001, et que l'administration fiscale aura établi la taxation définitive pour cette année. Ces données ne seront

comptabilisées par les communes que lors de la réception du prochain décompte fiscal, en mars 2003.

Disparition de sociétés

La disparition de quelques sociétés sur le territoire communal (dont la banque Rabobank et l'entreprise de construction Maulini) explique en partie une diminution du rendement de l'impôt sur le bénéfice et le capital. Après la pointe de production en 1999 (6,4 mios), l'impôt n'a fait que régresser (5,4 mios en 2000 et maintenant 4,795 mios en 2001).

Un montant de 6,2 millions avait été budgété. Si le rendement de l'impôt sur les personnes morales diminue, la part revenant à Vernier, dans le cadre du fonds de péréquation de ces mêmes personnes morales, augmente d'une manière très importante (+ 1,88 million à 7,05 millions). Rappelons que ce fonds est alimenté par 20% des centimes additionnels des personnes morales perçus par l'ensemble des communes et que ce total est ensuite réparti selon l'indice de capacité financière de chaque commune.

Un rapide calcul indique que l'an dernier près de 60% des revenus perçus à Vernier de sociétés (personnes morales : entreprises en raison individuelle, sociétés à responsabilité limitée, sociétés anonymes, etc.) provenaient d'entreprises établies sur d'autres communes du canton. Quant à la taxe professionnelle, laquelle ne tient pas compte du bénéfice des entreprises, elle a progressé de près de 5% à 3,6 millions de francs. Au cours de l'exercice 2001, le service a établi 1334 taxations pour un montant total de 3,6 millions. Le nombre de contribuables a progressé de 25 unités par rapport à l'année 2000 (1110 contribuables au 31 décembre 2001). Le montant de la taxe minimum perçue demeure inchangée à 30 francs.

Globalement, les personnes morales ont ainsi rapporté 15,45 millions de francs à Vernier, tandis que l'impôt prélevé auprès des personnes physiques a rapporté 36,7 millions (soit seulement -80 000 francs par rapport aux prévisions). Grâce au fonds de péréquation, les rentrées fiscales pro-

viennent pour près d'un tiers via les entreprises et deux tiers via les individus.

Relevons qu'il reste encore 13,68 millions de francs qui proviennent de subventions, du produit des immeubles du patrimoine administratif, de divers dédommagements et redevances.

Investissements 2001

En ce qui concerne les investissements, le total de nos dépenses s'élève à 6,555 millions, soit 9,467 millions de moins que prévu au budget ! Cette différence provient de quelques crédits qui n'ont pas été utilisés dans le courant de l'année ou dont l'utilisation a débuté plus tardivement que prévu. Il s'agit donc de simples reports et non d'économies. Citons notamment par ordre d'importance : l'achat de l'école de Poussy (1,894 million), l'achat du bloc 62-66 avenue de Châtelaine (un million), l'achat du 5 chemin Du-Villard (950 000 francs), la réhabilitation du Vieux-Lignon (900 000 francs) ou encore le plan général d'évacuation des eaux (900 000 francs également).

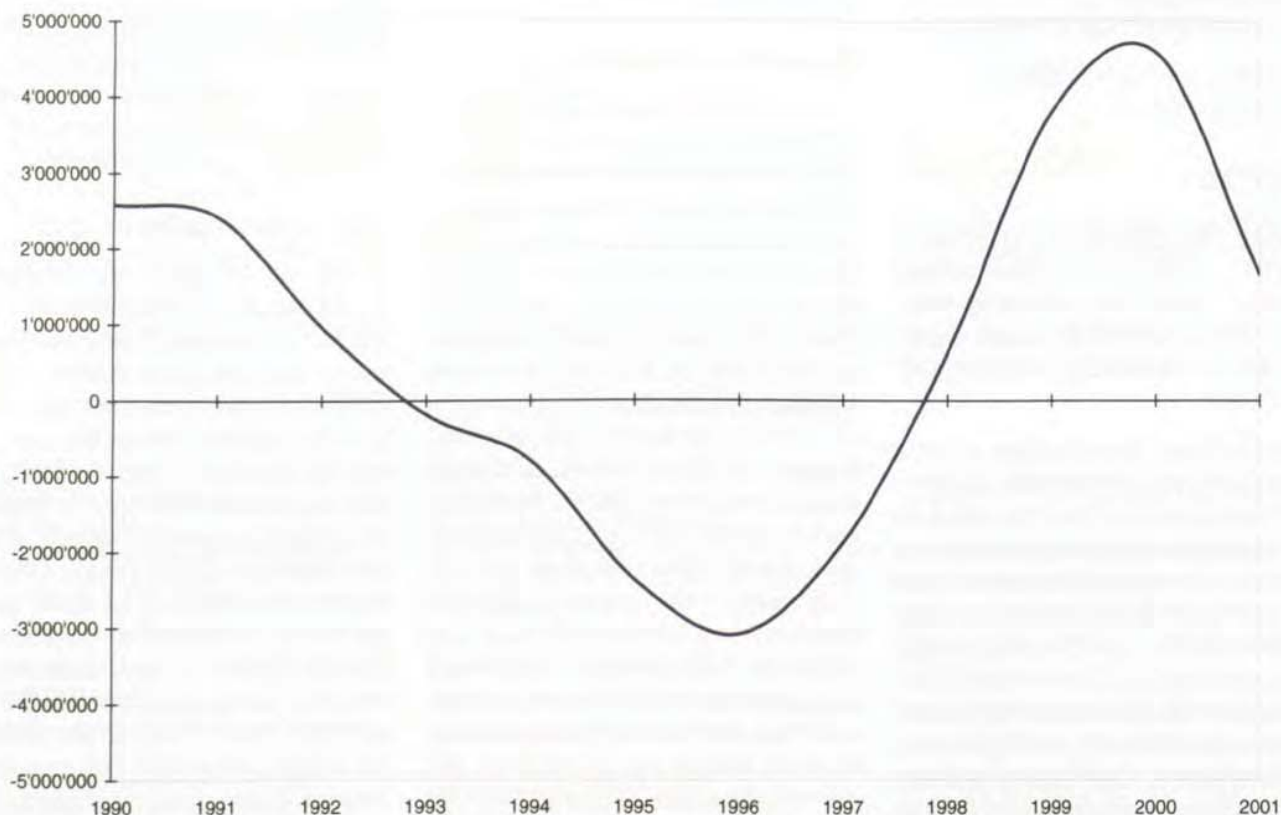
Quant aux emprunts, il a été procédé au remboursement de trois d'entre eux pour un total de 9 millions. Il s'agissait d'emprunts à des taux variant entre 2% (à 3 ans) et 5,5% (à dix ans). Trois nouveaux emprunts ont été contractés auprès d'assurances suisses pour un total de 10 millions (à 4% et d'une durée de 10 ans), cela a permis de rembourser les emprunts arrivant à échéance et à financer une partie des travaux d'investissements. Précisons que l'emprunt à 5,5% a été remboursé de manière anticipée du fait qu'il était le plus élevé des 36 emprunts dont bénéficie Vernier.

Parmi les 32 emprunts restants à fin 2001, seuls deux sont supérieurs à 5%. Autre chiffre : ces emprunts ont coûté à la commune l'an dernier un total d'intérêts de 4,636 millions de francs (7,2% des dépenses totales communales).

Fondation des maisons communales

La Fondation a pu procéder au 31 décembre 2001 au dernier amortissement de 300 000 francs sur le prêt

RESULTATS DES COMPTES COMMUNAUX 1990-2001



consenti par la commune et garanti par une cédula hypothécaire de 8 millions de francs grevant l'immeuble de la rue du Village 28.

L'état locatif global des immeubles propriétés de la Fondation est d'environ 4,25 millions (4,08 millions en 2000). Les appartements au nombre de 197 sont tous loués. 61 parkings sur les 311 n'ont pas trouvé preneurs. Les quatre arcades sont louées, de même que le local commercial au 28 rue du Village. Cela a permis de boucler l'exercice sur un bénéfice de près de 100 000 francs.

Personnel communal

L'année 2001 s'est caractérisée par l'intégration du personnel de la petite enfance : + 67 personnes, soit 40,89 en équivalent plein temps. Il s'agit de 47 fonctionnaires, de 11 auxiliaires fixes et de 11 auxiliaires temporaires. La majeure partie d'entre elles travaillent à temps partiel (59 sur 67). Deuxième secteur gros pourvoyeur d'emploi : les sports avec en tout 29

collaborateurs, dont 7 auxiliaires temporaires et 4 auxiliaires fixes. Citons encore : les locations et conciergerie (21), le personnel de voirie (20), les équipements (17) et les agents municipaux (16). A eux six, ces secteurs représentent un peu plus des deux tiers des emplois communaux. Citons encore les espaces verts (15), les transports et la circulation (12) et les bibliothèques (9).

Aménagement du territoire

Cette année encore les requêtes en autorisation de construire ont accusé une baisse. Parmi elles relevons 32 villas (au chemin des Vidollets, à La-Ruelle, chemin de la Greube), 22 villas jumelles au chemin des Coudriers et 6 immeubles d'habitations à l'avenue du Pailly et au chemin des Coudriers. Le Conseil administratif s'est par ailleurs prononcé défavorablement en ce qui concerne la construction de 42 villas contiguës au chemin du Sorbier et à la route de Montfleury (nuisances aéroportuaires).

Au chapitre des acquisitions foncières, signalons la parcelle 1478 (rue du Village) et la parcelle 3605 (parc Chauvet-Lullin), précédemment propriété de l'Association Genevoise du Coin de Terre. Dans ce dernier cas, il s'agissait uniquement de régulariser une situation existante. Relevons encore la déception de la commune de ne pas être partie prenante au projet Rectangle d'Or, lequel a été arbitrairement arrêté à la route de Meyrin. De plus amples détails sont disponibles dans la brochure que chaque Verniolan peut obtenir gratuitement à la mairie.

Service culturel

Aucun changement quant aux grands axes de la politique culturelle verniolane.

Le point fort de la 8ème édition du festival Jeunesse a été l'exposition et les ateliers sur les cerfs-volants du monde entier de Nasser Volant qui a accueillie plus de 2000 visiteurs, dont 26 classes.

Pour sa 5^e année de résidence sur Vernier, l'Opéra-Studio de Genève a présenté «Les Noces de Figaro». Plus de 1200 personnes se sont déplacées aux six représentations données à la salle du Lignon.

Gros succès pour la pièce «L'affaire Calas» de Guy Vassal, présentée par la Compagnie du Tards et donnée dans le parc de la mairie du 12 au 28 juillet 2001. Plus de 2000 personnes sont venues découvrir cette pièce.

Encore plus gros succès pour l'exposition «poissons, reptiles et insectes» qui s'est déroulée durant trois semaines au Lignon. Plus de 5000 visiteurs, dont de nombreuses classes, sont venus la découvrir.

Le festival Vernier sur Rock a rassemblé 4000 spectateurs, soit près d'un millier de moins que lors de la précédente édition. Enfin, signalons encore la fête des promotions qui a réuni près de 1500 enfants et leur famille.

Service des bibliothèques

En 2001, les activités de prêt des bibliothèques communales ont été marquées par l'introduction de nouveaux supports documentaires tels que les CD-ROM et les CD audio en octobre.

La progression du prêt pour l'ensemble de la commune est à nouveau de 2,53%. Le nombre de nouveaux lecteurs s'est établi à 547 (comme en 2000), dont 222 pour Avanchet et 163 pour Vernier. En fait, les prêts sont en baisse partout (Châtelaine, Vernier et le Bibliobus du Lignon), sauf à Avanchet (+ 8,41%).

En 2001, 3661 documents ont été acquis pour la somme totale de 70 446 francs. Ainsi, pour une somme stable, c'est environ un tiers d'ouvrages en plus qui ont pu être achetés. Il a été ajouté une sélection de 570 ouvrages en langues étrangères : allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, albanais et serbo-croate. De même, signalons une sélection de 150 documents multimédias pour la jeunesse. Chaque semestre, une rotation de ces collections permet d'offrir un choix plus vaste de ces ouvrages dans chacune des bibliothèques de la commune. Enfin, 222 volumes ont été

réparés par l'équipe des bibliothèques, soit une économie d'environ 4700 francs.

Comme de coutume, les bibliothèques ont accueilli plusieurs spectacles et animations durant le Festival jeunesse, de même que l'accueil de plusieurs dizaines de classes tout au long de l'année.

SOCIAL – GENIE CIVIL ET EQUIPEMENTS

Conseillère administrative déléguée : Gabrielle Falquet

Service social

498 situations différentes ont été examinées pendant l'année 2001 (565 en 2000), qui ont nécessité au minimum un entretien. Environ la moitié des cas concernent des personnes mariées. Les personnes en question se répartissent presque à égalité entre Suisses et ressortissants étrangers.

Les prestations financières se répartissent entre six catégories : logement (loyer, téléphone, SIG, etc.) 41%, santé (assurance, médecin, etc.) 28%, entretien (nourriture, frais ménage, habillement) 14%, dépenses liées aux enfants (5%), aides diverses (impôts, véhicules, avocat, naturalisation) 10%, et formation (2%).

Dans ce secteur du travail social collectif, l'année 2001 a été marquée par le rapport remis en novembre intitulé «pour une action sociale de réseaux sur la commune de Vernier».

Service du génie civil

Le recensement des réseaux cantonal et communal des égouts s'est achevé. Sur les quelques 90 kilomètres de canalisations inventoriés à ce jour, seuls 55% seraient en séparatif (eaux usées/eaux claires). Les travaux consistant à mettre en séparatif la route de Peney (du chemin de Crotteau-Loup au chemin du Progrès) ont été menés à terme.

Service de récupération

Malgré une augmentation de la population de 476 habitants de 2000 à 2001, les ordures ménagères sont en

diminution (-216,52 tonnes), ainsi que les déchets encombrants (- 39,49 tonnes) et les déchets métalliques (- 10,47 tonnes).

Service de la voirie (routes et cimetières)

Plusieurs travaux de réparation sont effectués chaque année sur les routes et les chemins communaux.

En effet, le personnel du service est chargé de faire les «petites réparations» du type : remplacement de bordures, grilles d'écoulement, remise à niveau des pavés dans les écoles et les places publiques, etc.

Signalons la pose d'une cinquantaine de nouvelles corbeilles qui renforcent les 280 existantes.

Les deux collaborateurs qui assurent l'entretien permanent des trois cimetières de la commune doivent entre autre assurer la creuse de plus de 50 tombes par année et autant de dépôts d'urnes.

La rénovation de l'éclairage public communal a débuté. Dans une première étape, le Service de l'énergie a établi une carte complète de ce réseau, lequel comporte 1265 lampadaires de tous types, dont les plus vieux datent de 1918.

Service des espaces verts verniolans (SEVV)

Pendant cette année 2001, beaucoup de chantiers relativement importants ont été entrepris. Nous mentionnerons ici : la sécurisation du parc de Balxert, la réfection des cheminements du parc du chemin de Sales, la pose d'une nouvelle barrière à l'école des Ranches, ainsi que les travaux de l'école des Libellules. L'équipe d'entretien des parcs a notamment créé deux nouveaux parcs à chiens et installer une vingtaine de distributeurs de cornets.

Service des équipements

Ce service composé de personnel technique a été créé en juin 2000 pour s'atteler à l'entretien général des biens communaux. Il comprend 15 personnes divisées en 3 équipes : l'atelier de mécanique, le magasin et l'équipe d'entretien.

BATIMENTS & ENERGIE – SPORTS – SECURITE – TRANSPORT & CIRCULATION

Conseillère administrative déléguée:
Nelly Buntschu.

Service des bâtiments

En 2001, l'accent a été porté sur la sécurité : que cela soit en faisant nettoyer régulièrement les murs de nos écoles ou en mettant en conformité les salles polyvalentes (sorties de secours, éclairage de secours et autres systèmes d'alarme et de fermeture). Les capacités d'accueil ont été redéfinies en fonction des sorties existantes.

Grands travaux

Parmi les grands travaux supervisés l'an dernier, citons notamment la stabilisation du bâtiment du «Vieux-Lignon», les travaux de transformation de la mairie de Vernier, et les travaux d'étanchéité de toiture des écoles des Avanchets et de Balaxert.

Service de l'énergie et des télécommunications

Les SIG ont décidé de ne relever les compteurs, dans les petites et moyennes installations, plus qu'une fois par année. De ce fait, nous avons perdu un moyen fiable de surveillance des consommations. Le service en a profité pour mettre en place un contrôle plus rapproché, avec l'aide d'un technicien qui passe toutes les deux semaines dans chaque installation contrôler et pour relever les compteurs. Ces chiffres sont ensuite entrés sur un logiciel, lequel calcule la consommation journalière moyenne et la compare avec les années précédentes. Ceci nous permet de détecter toutes consommations anormales. Ces enregistrements existent depuis 1996, mais ils étaient basés essentiellement sur les factures SIG.

En matière télécom, le service a remplacé les centrales téléphoniques analogiques de la mairie, de l'ancienne mairie et du centre d'entretien par une seule et unique centrale numérique. Ceci a permis de changer d'opérateur (T System) qui offre davantage de prestations pour un moindre coût.

Service des sports

La fréquentation de la piscine du Lignon a été bonne avec 102 793 entrées (97 625 en 2000) pour la piscine extérieure (avec piscine couverte en cas de mauvais temps) et 55 891 entrées hors saison pour la piscine couverte (51 718), soit près de 159 000 entrées en tout (+ 7%).

Les bassins de natation d'Avanchet-Jura et des Ranches restent très sollicités par des sociétés et groupement divers. Le taux d'occupation atteint environ 97%.

L'école de natation a vu son nombre de participants franchir la barre symbolique des 1000.

Les revenus des installations de tennis et de badminton d'Aire et de Vernier ont atteint la somme de 371 000 francs, pour des charges globales de 1,147 million de francs, soit une perte d'exploitation d'environ 776 000 francs. Quant à la piscine du Lignon, ses revenus (600 000 francs) n'ont pas compensé ses charges (710 000 francs, sans les salaires et les amortissements), soit une perte d'exploitation de 1,18 million de francs.

Etat civil

Aucune naissance à signaler, une nette diminution des mariages à 211 (252 en 2000) et une légère baisse des décès : 50 (52). Après une année de pratique avec la nouvelle procédure en vue de mariage, nous avons pu constater que la suppression des publications de mariage n'a pas diminué les tâches des officiers de l'état civil.

Sécurité municipale

Dans les effectifs de la sécurité municipale, on compte aussi 5 patrouil-

leurs scolaires. Les missions de surveillance près des écoles représentent 1662 heures de présence.

998 cartes d'identité ont été établies. Sur l'ensemble de l'année, 8811 commandements de payer ont été traités, soit 982 de plus qu'en 2000. Il fallu aussi s'occuper des questionnaires non-remplis du recensement fédéral de la population. Il y en avait 951 pour Vernier. Cela a nécessité 545 heures de travail.

Protection civile

Fin 2001, l'effectif du fichier de l'Office PC communal était de 1253 personnes. En 2001, le chef de quartier du Lignon a changé : Yves Magnin a remplacé Gabriel Vargas. L'OPC a organisé un total de 344 jours de service. Les locaux de la PC ont enregistré 2315 nuitées.

Compagnie des sapeurs-pompiers

Le piquet s'est rendu sur place 152 fois (93 fois en 2000) pour des interventions sur le territoire communal. L'effectif à fin 2001 était de 80 sapeurs-pompiers. Sept nouveaux sapeurs ont été admis, dont deux femmes.

L'engagement du corps a représenté 6276 heures, dont 632 pour des interventions liées à un sinistre.

Transports Publics Verniolans

Pour l'exercice 2001, la barre des 600 000 passagers transportés a été franchie. La progression (+ 9000) s'explique principalement par la forte augmentation des élèves transportés sur la ligne 51. Une fois déduction faite de la subvention des TPG, le coût des TPV pour la commune s'est élevé à 850 000 francs.

S.G.

Conseil municipal

Séance extraordinaire du 4 juin 2002, à 18h30

Un seul point à l'ordre du jour de cette séance extraordinaire, le recours de la commune de Vernier contre l'octroi de la nouvelle concession et le règlement d'exploitation de l'Aéroport international de Genève. Les élus ont voté favorablement par 23 oui et 1 abstention et la séance a été levée à 18h45.

Lors de sa séance du 14 mai dernier, le Conseil municipal a élu sa présidente en la personne de Mme Myriam Martenet. Le Conseil administratif a quant à lui nommé à sa présidence Mme Gabrielle Falquet, qui a pris le titre de Maire dès le 1er juin.

Nous vous livrons ici le message qu'elles vous adressent pour cette dernière année de législature.

Le billet de la Présidente du Conseil municipal



Lors de la dernière séance ordinaire du Conseil municipal, j'ai été élue Présidente; place que j'occupe pour la deuxième fois.

Cette fonction consiste non seulement à diriger les séances du Conseil municipal, mais également à le représenter lors de manifestations communales et d'assemblées générales de diverses associations.

Le «billet de la Présidente» me donne l'occasion de vous dire ces quelques mots :

Le Conseil municipal vous représente, habitant-e-s et associations de la commune. Il n'a pas seulement un rôle de représentation, mais œuvre aussi pour une meilleure qualité de vie sous toutes ses formes ! Six partis politiques sont représentés, donc 6 définitions «d'une meilleure qualité de vie !»

Je profite de cette espace pour remercier toutes les personnes qui écrivent au Bureau du Conseil municipal en faisant part de leurs préoccupations ou de leurs satisfactions.

Je prendrais comme exemple une lettre reçue en mai dernier concernant

l'incinération aux Cheneviers de foin contaminé à la dioxine provenant de France voisine. L'article paru dans la presse genevoise soulève certaines craintes et interrogations. Après correspondance avec les SIG, service de l'environnement, Monsieur Edouard Wohlwend, Directeur, m'a fait parvenir un communiqué de presse que vous trouverez dans cette édition.

Le Conseil municipal est un outil de la démocratie, alors utilisez-le.

N'oublions pas que depuis environ deux siècles, c'est dans le cadre de l'Etat-nation que les démocraties ont pu se développer en adoptant et concrétisant des valeurs : respect de l'autonomie individuelle, de la réflexion et des choix personnels, traitement égalitaire des citoyens de la part d'un Etat neutre et impartial, protection des droits et des libertés individuelles, élections libres dans un climat de pluralisme et de tolérance.

Aujourd'hui, ces valeurs humanistes sont largement acceptées, et la démocratie – tout comme l'Etat-nation – est devenue un modèle tant envié que copié en dehors du monde occidental. Pourtant, avec l'érosion de l'Etat-na-

tion – son incapacité croissante à remplir les tâches qui lui furent jadis assignées –, il est légitime de se demander si celui-ci peut encore être considéré aujourd'hui comme soutien et garant de la démocratie ? Plus encore, comment préserver la démocratie sur notre territoire où la mondialisation, la dictature d'un marché sans frontières accentuent le phénomène de dénationalisation et remettent en cause le lien social.

Au cœur de ces interrogations se trouve la notion de lien social et de proximité, inséparable du concept d'Etat-nation.

Au printemps prochain, vous aurez la possibilité d'élire les 35 membres du Conseil municipal. Ne laissez pas les autres choisir à votre place, devenez les acteurs de votre quartier, de votre commune. Voter pour des idées est un acte hautement démocratique.

S'abstenir, c'est s'exclure de toute participation à la vie associative et communale.

Myriam Martenet
Présidente du Conseil municipal

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans le résumé de la séance du Conseil municipal du 14 mai 2002, figurant dans notre édition de juin.

En effet, au sujet du rejet de la DM 184, la motion 194 et le postulat qui concernaient l'insertion et la réinsertion professionnelles, il est noté : «Il est aussi demandé (...) de confier à une association de la commune le développement et la gestion de l'insertion et de la réinsertion des jeunes en difficulté. Une tâche dont s'occupe déjà avec un certain succès l'association Brico-jeunes».

Or, il ne s'agit pas de l'Association Brico-jeunes, mais de l'Association VIE.

Le billet du Maire



Au seuil de cette dernière année de législature, j'ai le privilège de vous apporter en tant que maire le message des autorités exécutives.

Nous vivons une période de fête, de joie, de déception... en juin 2002, c'est le mondial...

Notre quotidien ressemble à cette période, mais parfois les choses sont réparties injustement.

Le rôle d'un exécutif responsable de la gestion d'une commune comme Vernier est d'essayer par les diverses actions de «réparer» le mieux possible cette situation.

C'est dans cet esprit que l'aspect du social revêt une grande importance.

Les prestations (centres de loisirs - sports - environnement) y découlant

doivent être non seulement maintenues, mais aussi complétées.

Une dynamique doit se créer afin que les habitant(e)s de notre commune puissent exprimer leurs besoins, c'est pour cette raison que le Conseil Administratif travaille en collaboration avec l'ensemble des partenaires à la création de réseaux par quartier qui devront être un espace de discussion, de réflexion, de demandes qui permettront aux politiques de faire les choix nécessaires.

Gabrielle Falquet
Maire

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Le foin contaminé de Gilly-sur-Isère pourrait être détruit aux Cheneviers »

Faute de capacités d'incinération suffisantes en France voisine, il est fort probable que le canton de Genève vienne en aide à la région d'Albertville pour la destruction des quelque 8'500 tonnes de foin contaminé à la dioxine, en mettant à disposition les technologies de pointe de l'usine d'incinération des Cheneviers. Des contacts ont été pris en ce sens et une demande en autorisation d'importer est pendante à Berne.

L'incinérateur de Gilly-sur-Isère a été fermé par le préfet de Savoie le 23 octobre 2001. Après contrôle des fumées, il s'est avéré en effet que la dioxine dégagée dépassait de 700 fois la norme européenne. Un plan d'urgence a été mis en place dans la vallée. Des bêtes ont dû être abattues. Les récoltes de foin ont été jugées impropres à l'affouragement, les concentrations de dioxine dans le lait dépassant de cinq à dix fois les

normes françaises. Ce foin doit par conséquent être détruit.

Aucun danger pour les personnes en contact avec le foin

Les analyses montrent que, en tout et pour tout, 35 milligrammes de dioxine sont disséminés dans les 8'500 tonnes de foin. Une fois consommée par les vaches, la dioxine a la fâcheuse propriété de se concentrer dans la graisse du lait, ce qui constitue un risque pour la santé des personnes se nourrissant régulièrement de ce lait ou des produits qui en sont dérivés.

La manipulation du foin contaminé ne pose en revanche aucun problème. La dioxine ne peut pas être inhalée puisqu'elle est contenue dans le foin. Les teneurs en dioxine qui ont été mesurées dans le foin sont d'ailleurs inférieures à celles que l'on rencontre en moyenne dans les ordures ménagères, lesquelles sont constituées de produits et objets utilisés quotidienne-

ment par la population avant d'être mis au rebut.

Aucun problème pour l'environnement ou la santé des Genevois

Contrairement à l'incinérateur de Gilly-sur-Isère, l'usine d'incinération des Cheneviers respecte pleinement les normes suisses et européennes en matière d'émissions de polluants. Grâce à la combustion elle-même, mais aussi aux nombreux équipements de protection de l'environnement dont son équipé les fours (filtres, laveurs, catalyseurs), les usines d'incinération modernes sont de véritables pièges à dioxine.

C'est donc sans aucune hésitation que Genève peut tendre la main à Albertville pour l'aider à mettre un terme à ces malheureux événements.

Renseignements :
Daniel Chambaz, directeur du service cantonal de gestion des déchets, tél. 022 327 43 14.»

Bibliothèques communales de Vernier

Durant l'été (du 1^{er} juillet au 31 août),
les bibliothèques seront ouvertes selon l'horaire suivant :

Avanchet : le **lundi** de 16h à 20h

Vernier : le **mardi** de 16h à 20h

Châtelaine : le **jeudi** de 16h à 20h

Lectures pour vos vacances :

Danger de mort – **Ruth Rendell** *Les 40èmes rugissants* – **Raymond Devos**
La princesse oubliée – **Laurent Joffrin** *Vaches folles* – **Kathy Lette**
Un homme et son fils – **Tony Parsons** *Gémeaux* – **Maud Tabachnik**
Bébé – **Marie Darrieussecq** *Poison vert* – **Patric Nottret**
Comédie new-yorkaise – **David Schickler** *Le Système Boone* – **Percy Kemp**
Un été prodigieux – **Barbara Kingsolver** *Vivement plus tard* – **Nicole Castioni**
Accordez-moi cette danse – **Victoria Clayton**
Piazza Symphonie – **Michael Rips** *Noces indiennes* – **Sharon Maas**
etc.

Cet été, les bibliothèques sortent de leurs murs !

Aux Avanchets, vers la pataugeoire, **les jeudis**



4, 11, 18 juillet de 15h à 17h

A Châtelaine, dans le préau de l'école, **les mercredis**

3, 10, 17, 24 juillet de 15h à 17h

A Vernier, dans la véranda de la Maison Chauvet-Lullin, **les lundis**

5, 12, 19 août de 15h à 17h

 Livres pour enfants, magazines, journaux... à lire au soleil 

Venez nous retrouver nombreux !



Vernier

de villages en cités



Mairie de Vernier
2002

Si vous avez envie de mieux connaître Vernier et ses multiples facettes, cet ouvrage vous permettra de (re)découvrir notre commune, éclatée entre ses différents quartiers, abritant aussi bien des villages ruraux que des cités suburbaines modernes et riche d'un passé où l'on croise de grands noms de l'histoire locale ou européenne.

Réalisé en collaboration avec M. Pierre Comtat, ancien secrétaire général adjoint de Vernier, volontairement succinct et synthétique, « Vernier, de villages en cités » est disponible au prix de CHF 5.- dans les points de vente suivants : mairie de Vernier, bibliothèques communales, poste de police municipale du Lignon, MACAV et Stand Info Balaxert.



Activités créatrices pour adultes

Mardi 10 et mardi 17
septembre

De 20h00 à 22h30 environ

« Mini commodes en bois »
(21x42x29) en déco-serviettes

par

Sylvie Dubuis



Paroisse Protestante de Vernier

NOUVEAU !!

Un petit groupe s'est constitué et souhaite offrir cinq cours d'activités créatrices pour adultes pendant l'année scolaire 2002-2003.

Pour tout renseignement (coûts, dates, inscription, conditions) : G. Monnet au 022/341.18.36.

Voici les deux premiers :



Mardi 12 et mardi 19
novembre
de 20h à 22h30 environ

« Calendrier de l'Avent
en forme de sapin »

par

Nathalie Zeller-Cramatte.

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat médical

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg



MEYRIN FITNESS
Center
17 Prom. Champ-frechets
1217 MEYRIN Tél: 022/783.04.94

PARKING ASSURÉ GRATUIT

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7 JOURS / 7

PROGRAMME SUR MESURE REFLEX MINCEUR

3 MOIS DE FITNESS = Fr. 249.-
2 mois Fr. 179.-
1 mois Fr. 99.-

Programme
spécial Bikini

Inscriptions au catéchisme 2002/03

Depuis quelques années, nos deux paroisses, catholique et protestante du Lignon, vous offrent deux parcours religieux **oecuméniques**, soit « l'Eveil à la foi » et la 6^e primaire. Afin de pouvoir organiser harmonieusement le début de l'année scolaire et de catéchisme 2002/03, voici nos propositions :

« **Éveil à la foi** » / 4 à 6 ans, **oecuménique**, 5 à 6 rencontres par année, le samedi de 16h à 17h30, avec un membre adulte de famille, à la cure ou au temple.

« **Catéchèse familiale** » (2^e primaire) 2 rencontres par mois avec un parent ou grand-parent, le lundi ou le vendredi de 17h15 à 18h15 à la cure. Parcours catholique.

« **Catéchèse en groupe** » 3^e : 2 fois par mois le mardi de 16h15 à 17h15,
4^e : 1 fois par semaine, le jeudi de 16h15 à 17h15, parcours cath.,
5^e : 2 fois par mois le jeudi de 16h 15 à 17h30,
6^e : 2 fois par mois le jeudi de 16h15 à 17h15, parc. oecuménique.

Préparation à la première communion : Parcours parallèle à la 4^e primaire (obligatoire).

Inscriptions : le lundi 26 août 2002 de 17h à 18h30 à la cure catholique.

Frais d'inscription : 1 enfant CHF 37.— / 2 enfant CHF. 55.— / 3 enfants CHF 70.—.

Pour les ados du cycle d'orientation (13 à 15 ans) : 2 fois par mois le jeudi de 17h30 à 19h30.
Renseignement et inscription : Vincent BAERTSCHI, tél. 022 797 01 88.

Groupe des jeunes (16 à 25 ans) : le jeudi 20h, plus parcours préparation à la confirmation.
Renseignement et inscription : Véronique BAERTSCHI, tél. 022 797 01 88.

Lors de l'inscription, vous serez communiquées les dates du catéchisme de votre enfant ou ado ainsi que les dates des messes des familles qui seront célébrées 1 fois par mois.

Renseignements : Pour la catéchèse en général, veuillez contacter :

le responsable en catéchèse Hans-Ruedi VETTERLI, tél. 022 797 24 59, le soir, e-mail : labo_vs@hotmail.com ;
le secrétariat cath. de la cure, Véronique BAERTSCHI, tél. 022 796 47 44, lundi, mercredi et vendredi de 14h à 16h;
le secrétariat protestant, tél. 022 796 72 11;

Christine VUICHOU, resp. pour les protestants (Eveil à la foi), tél. 022 796 29 43;

Madeleine CODEMO, catéchiste oecuménique (6^e primaire), tél. 022 796 80 54.

Ramassages ménagers



DÉCHETS ENCOMBRANTS mardi 6 août 2002

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas...

DÉCHETS MÉTALLIQUES jeudi 8 août 2002

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

DÉCHETS VALORISÉS, uniquement dans les immeubles équipés du nouveau système de containers différenciés : PET mercredi, PAPIER lundi et jeudi, VERRE jeudi, ORGANIQUES mardi

Attention : Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc., doivent être impérativement rapportés dans les points de vente.

Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette «recyclable» disponible à la Mairie ou au Centre d'entretien au prix de Fr. 75.-.

Renseignements : Centre d'entretien, tél. 022 306 07 00.

PISCINE DU LIGNON

COURSD'AQUAGYMD'ETE

PERIODE DU 26 JUIN AU 28 AOUT 2002
mercredi 18h30 - 19h05

Période de 10 leçons de 35 minutes (TVA 7,6% incluse).
Adulte : Fr. 90.—, AVS/AI : Fr. 80.—.
Entrées non comprises.

PAIEMENT ET INSCRIPTIONS à la caisse de la piscine du Lignon.

AUCUN REMBOURSEMENT NI REMPLACEMENT.

Les cours n'auront lieu que si le nombre de participants est suffisant.

ECOLE DE PLONGEE

Le service des sports organise des cours de plongée sous-marine à la piscine du Lignon durant la saison été 2002 (de mi-mai à fin septembre). Des brevets internationaux P.A.D.I. (Professional Association of Divers Instructors) seront remis aux élèves qui auront réussi leur examen.

Par ex. : cours Open Water : Fr. 520.—.

CAMPS DE PLONGEE pour enfant dès 12 ans (révolus)

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à la caisse de la piscine du Lignon, tél. 022 796.62.96 ou au tél. 079/213.32.03.

Championnat de corde à sauter aux Avanchets

Le samedi 11 mai, l'association Contact Avanchets a organisé, sur l'esplanade devant le Centre commercial des Avanchets, le deuxième championnat de corde à sauter. Près d'une cinquantaine d'enfants et d'ados s'y sont inscrits. La météo agréable a permis à cette jeunesse de s'en donner à cœur joie.

Nous avons collectionné de brillants résultats.

ENDURANCE 2 types d'épreuves : propre corde + corde tournée par 2 personnes

Propre corde

Catégorie d'âge jusqu'à 8 ans

1ère	Beqiri Aulona	193 sauts
2e	Bussy Wondimu	38 sauts
3e	Geroudet Ulrich	21 sauts

Catégorie d'âge 8-13 ans

1er	Ahmeti Burim	283 sauts
-----	--------------	-----------

2e	Demiri Nesret	245 sauts
3e	Sahiti Arta	213 sauts



Corde tournée par 2 personnes

Catégorie d'âge jusqu'à 8 ans

1er	Geroudet Ulrich	360 sauts
2e	Beqiri Aulona	99 sauts
3e	Aliji Besarta	60 sauts

Catégorie d'âge 8-13 ans

1ère	Veseli Rabije	628 sauts
2e	Ahmeti Burim	490 sauts
2e	Sahiti Arta	480 sauts

RAPIDITÉ maximum de sauts en 60 secondes

Catégorie d'âge jusqu'à 8 ans

1ère	Beqiri Aulona	115 sauts
2e	Aliji Besarta	96 sauts
3e	Geroudet Ulrich	95 sauts

Catégorie d'âge 8-13 ans

1er	Demiri Nesret	137 sauts
2e	Lutziger Jérémie	125 sauts
3e	Sahiti Arta	124 sauts

Félicitations à chacun des participant de ce championnat particulier. Vous avez donné le maximum. Les résultats sont là pour attester que vous n'êtes pas des nuls ! Vous êtes précieux. Vous avez su pour la plupart, vous encourager les uns les autres. BRAVO !



L'association se présente : créée par des chrétiens de différentes églises évangéliques résidant aux Avanchets et environ, l'association a pour but de favoriser l'épanouissement et le rapprochement des personnes, tous en les amenant à réfléchir sur Dieu et leur présence dans ce quartier.

Adresse : Association Contact Avanchets (ACA)
Grange-Lévrier 7 -
1220 Les Avanchets.

La commune de Vernier, à majorité de gauche, n'est pas épargnée par le socialiste Laurent Moutinot

Déclassement de terrains à Vernier ou comment une commune peut-elle se protéger des appétits de Laurent Moutinot ?

Comment les communes peuvent-elles se protéger face à la politique de déclassement présentée il y a une année par le président du DAEL ? Douze terrains ont été choisis par le département. La proposition de déclasser à Vernier 129'690 m² à l'avenue Louis-Casaï pour y construire une «sorte de cité des Avanchets bis» a été rejetée par le Conseil municipal dans un rare moment de lucidité.

A partir de ce vote de refus catégorique, la majorité de gauche du Conseil administratif et du Conseil municipal s'est engagée dans une négociation avec le département en vue de limiter le déclassement à 33'000 m² à l'avenue Louis-Casaï, mais en incluant une compensation demandée par l'Etat. Cela nécessitait le déclassement d'une autre parcelle, dans le secteur Crozet-Villars, où sont implantés des jardins familiaux.

Dans un état de droit, comment ne pas dénoncer le mode de faire du président du DAEL qui présente des projets démentiels, pour contraindre ensuite les communes à d'autres déclassements, moins importants, même si ces déclassements n'étaient pas prévus dans le plan directeur communal ?

Invité par le Conseil municipal, le président Moutinot a entendu les doléances de conseillers municipaux, mais n'est pas entré en matière.

Les élus libéraux et radicaux ont rappelé au chef du DAEL que la Commune de Vernier a été déjà largement sollicitée dans le domaine du logement social (avec environ 20% des logements subventionnés du canton) et qu'elle ne peut pas assumer les charges inhérentes au projet. L'opposition de droite a constaté alors la divergence entre les positions du chef du DAEL et le discours de Saint-Pierre dans lequel le gouvernement affirmait «sa ferme volonté de se rapprocher des Genevoises et des Genevois, d'être à leur écoute et de répondre à leurs besoins » et « par des déclassements choisis et négociés avec les communes, l'Etat veillera à mettre à disposition des terrains constructibles bien situés ...»

La conception de la négociation et de l'écoute du président Moutinot est très particulière, puisqu'il a pu dire qu'il

était conscient des efforts fournis par Vernier en matière de logement social, qu'il ne pouvait tenir compte de ce qui a déjà été fait. Puis il souligna l'importance de la solidarité entre les communes !

Solidarité à géométrie variable, associé d'une menace, puisque le chef du DAEL concluait en disant que si l'on ne peut construire, la conséquence en est simple, M. Carlo Lamprecht et lui refuseront l'implantation de nouvelles entreprises.

D'autres communes où une majorité issue de l'entente est aux affaires ont su rester fermes et éviter que l'environnement soit sacrifié sur l'autel du bétonnage à outrance.

Seuls les libéraux et les radicaux se sont opposés au changement d'affectation de la zone de Crozet-Villars, accepté par la gauche. En effet, ils refusent de faire disparaître ce poumon de verdure et de sacrifier les jardins familiaux de Châtelaine. Contre le chef du DAEL et contre la majorité de gauche qui lui est dévouée, ils défendent la qualité de vie dans leur commune et répondent réellement aux besoins des habitants de Vernier.

Pierre Ronget
Conseiller municipal

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de son auteur et n'engage nullement la Commune de Vernier

Echos des clubs d'aînés

Club de Châtelaine-Balexert



Mercredi 8 mai 2002, nous avons eu la joie d'accueillir les équipes des clubs d'aînés de notre commune de Vernier pour le traditionnel tournoi interclubs. A cette occasion, 16 équipes se sont affrontées, ceci avec beaucoup de sérieux et de concentration. Deux équipes féminines ont gagné, alors un grand bravo à ces dames qui sont :

- 1^{ère} Mme Imboden des Libellules et Mme Baeriswyl de Châtelaine-Balexert avec 2671 points;
2^{ème} Mme Ranzoni et Mme Monney des Avanchets avec 2639 points.

A l'an prochain.

Y. Tornare (texte et photos)

Club des aînés d'Avanchet Direction collégiale 21, rue du Grand-Bay 1220 Avanchet Corresp. : C.P. 141 1211 Genève 28 Tél. 022 796 19 98 Ouverture le mardi de 14h à 17h30.	Club des aînés de Châtelaine-Balexert Mme Yvonne Tornare 39, av. de Crozet 1219 Châtelaine Tél. 078 831 50 40 Ouverture les mardi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30.	Club des aînés des Libellules Direction collégiale 10, ch. de l'Usine-à-Gaz 1219 Le Lignon Tél. 022 797 13 97 Ouverture les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30.	Club des aînés du Lignon Direction collégiale 50-53, av. du Lignon 1219 Le Lignon Tél. 022 420 15 10 Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h (animation principale le mercredi).	Club des aînés de Vernier-Village M. Isaac Nicolier 6, ch. de Champ-Claude 1214 Vernier Tél. 022 341 03 48 Réunions les mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.
--	--	---	--	--

MARTIN Antonio

Technicien en électroménager



Vente & dépannage toutes marques

Pas de frais de déplacement aux habitants de la commune

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier
Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

L'Eclipse

Vacances d'été 2002

Les réservations pour les sorties peuvent être effectuées par téléphone à condition que le jeune se présente au départ de la sortie avec une autorisation signée de ses parents. Tous les renseignements complémentaires sur les sorties peuvent être obtenus auprès des animateurs au 022 796 14 40.

Du lundi 8 au dimanche 14 juillet

Lundi 8 : fermé

Mardi 9 : sortie de 19h à 24h. Programme : repas au Mc Donalds puis ciné (film à choisir en commun).
Prix : CHF 10.- membres, CHF 15.- non membres.

Mercredi 10 : sortie de 16h à 21h. Programme : sport/pique-nique. Gratuit, chacun emmène son pique-nique.

Jeudi 11 : sortie de 11h à 19h. Programme : minigolf.
Prix : CHF 5.- membres, CHF 7.- non membres. Chacun amène son pique-nique.

Vendredi 12 : sortie de 14h à 24h. Activités à la grève nautique de Versoix. Prix : CHF 5.- pour le repas, inscriptions jusqu'à jeudi.

Samedi 13 et dimanche 14 : fermé.

Du lundi 15 au vendredi 19 juillet

Lundi 15 : fermé

Mardi 16 : sortie de 19h à 24h. Programme : repas au Mc Donalds puis ciné (film à choisir en commun).
Prix : CHF 10.- membres, CHF 15.- non membres.

Mercredi 17 : sortie de 16h à 21h. Programme : sport/pique-nique. Gratuit, chacun emmène son pique-nique.

Jeudi 18 : sortie de 11h à 19h. Programme : Labyrinthe Aventure. Prix : CHF 15.- membres, CHF 20.- non membres. Chacun amène son pique-nique.

Vendredi 19 : sortie de 14h à 24h. Programme : activités à la grève nautique de Versoix. Prix : CHF 5.- pour le repas, inscriptions jusqu'au jeudi.

Samedi 20 et dimanche 21 : fermé.

RAIFFEISEN



Banque Raiffeisen Genève Ouest


UNE BANQUE POUR TOUS

Les prestations très larges que nous proposons sont assorties de conditions avantageuses.

Nous avons la compétence que vous attendez de votre banquier ainsi qu'une infrastructure professionnelle organisée en coopérative. Découvrez avec nous des possibilités qui vous permettront d'aller plus loin.

Horaires de notre agence de Vernier :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
14h00 à 17h30

PRETS HYPOTHECAIRES : TAUX 3,875 % net !

 022 – 753.91.91

ANIMATIONS D'ÉTÉ À LA PATAUGEOIRE DES AVANCHETS (GRD-BAY) – 1er AU 20 JUILLET 2002

de 17h à 19h : animations gratuites - de 19h à 22h : repas canadien, gril à disposition
Buvette - Jeux - Soirées en fête selon programme

Ma 2.7. au sa 6.7. Atelier théâtre avec Laurence Merlin	Lu 8.7. Peinture s/T-shirt (apporter un T-shirt blanc)	Lu 15.7. Grands jeux
Ve 5.7. dès 20h : pétanque (pour les adultes !)	Ma 9.7. au je 11.7 Atelier peinture avec Liora Zittoun	Ma 16.7. au sa 20.7. Atelier cirque avec Etienne Abauzit des <i>Ateliers des Arts du Cirque</i>
Sa 6.7. 19h : spectacle de l'atelier théâtre	Ve 12.7. dès 20h : pétanque (pour les adultes !)	Ve 19.7. dès 20h : pétanque (pour les adultes !)
	Sa 13.7. 18h : expo de l'atelier peinture 20h : soirée contes (tout public)	Sa 20.7. 20h30 : spectacle de l'atelier cirque

EN CAS DE MAUVAIS TEMPS : animations jusqu'à 20h dans l'entrée du centre commercial des Avanchets
Renseignements : Christine Schoeb au 079 256 71 80

En raison d'un manque de personnel, le poste du responsable ados n'est toujours pas repourvu, et un animateur est en congé maladie, **nous ne pourrions malheureusement pas accueillir les ados à la MQ comme chaque été.**

En revanche, l'Eclipse a concocté un super programme... Profitez-en !

COURS DE POTERIE

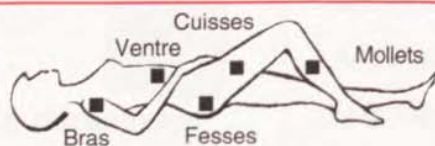
Tous les jeudis soirs, de 19h30 à 22h avec Myriam Wyss, céramiste

Fr. 300.- par trimestre, inscription à l'année

Début des cours : jeudi 3 octobre 2002

Contact : Christine Schoeb (079 256 71 80)

à Vernier



Institut Phyto-Lyne

Si vous souhaitez amincir vos jambes, bras, estomac, hanches, ventre, fesses.

Institut Phyto-Lyne vous propose son programme personnalisé. 1ère séance gratuite

Av. Louis-Pictet 10b - 3^e - 1214 Vernier - Tél. 022 341 04 61

**MAISON DE QUARTIER
DES AVANCHETS**

13, AV. GRD-BAY – 1220 AVANCHET

TÉL. 022 796 24 80

Petites annonces à votre service gratuitement

Transmettez-nous vos annonces par fax au 022 306 06 21, par tél. au 022 306 06 20 ou par e-mail : m.mex@vernier.ch

A vendre

1 lit de voyage, 2 sièges de voiture enfants 0-17 kg, 1 lit à barreaux 120 x 60, 1 porte-bébé pour trekking. Tél. le soir au 022 341 68 81.

Pneus été «Gamaparts», montés sur jantes 15" (5 trous), pour Audi, peu roulé, CHF 1000.-; caméra JVC VHS-C 4 luxe, CHF 1000.-. Tél. 022 796 59 92 ou natel 079 419 90 12.

Caravane WILK-SAFARI 540MT, 5 places, (1980) très peu roulé, CHF 3000.- avec matériel. Tél. 022 341 05 46.

Ordinateur 75 MHz Pentium, system RAM 640 Kb, disque dur 425 Mb, disquette A: 1.44 Mb 3 1/2, lecteur CD-Rom, Windows 95 - Office 97 Professional, écran 14", clavier, souris. Prix CHF 300.-.Tél. 022 796 45 04.

1 pousse-pousse avec parasol, pare-soleil, CHF 70.-; 1 poussette avec couffin été/hiver, couvre-pied, excellent état, CHF 250.-; 1 parc excellent état, CHF 50.-; 1 chaise relax neuve jamais utilisée, CHF 55.-; 1 youpala CHF 40.-. Tél. 022 796 59 92 ou natel 079 419 90 12.

Maxi Cosi Chicco bleu, état neuf CHF 60.-; trotteur beige état neuf CHF 40.-; divers jouets Chicco très peu utilisés, valeur CHF 60.-, laissés pour CHF 20.- et 25.- chacun. Tél. 022 797 10 06.

Lit-Armoire, blanc, largeur 1m40, CHF 1000.-. Tél. 022 797 23 93.

A votre service

Homme cherche travaux de jardinage, tonte de gazon ou entretien divers. Etudie toutes propositions. Tél. 076 498 51 62.

Aux utilisateurs de la Maison de quartier des Avanchets

La Maison de quartier sera fermée en septembre.

Comme nous l'avons dit dans Infos Vernier du mois de mai, depuis que le centre de loisirs est devenu MQ, nous avons développé de nouvelles activités, pour aller dans le sens d'une plus grande ouverture aux adultes et au quartier.

Aujourd'hui, et indépendamment de notre situation de manque momentané de personnel, le temps est devenu trop compté. De plus, les sollicitations auprès d'une MQ sont nombreuses et très diverses. Nous avons décidé, en accord avec la Fondation pour l'animation (FAS'e), de porter une réflexion approfondie sur l'avenir de la MQ, afin de faire des choix, de façon à améliorer la situation présente et à venir. Cette réflexion aura lieu à la rentrée scolaire, pendant le mois de septembre. L'équipe d'animation n'organisera donc aucune activité durant ce laps de temps, et **la maison ouvrira ses portes début octobre**. Vous serez tenus au courant.

Les personnes qui souhaitent participer à la réflexion sont les bienvenues. Il suffit de nous contacter au 079 256 71 80 ou au 079 773 53 72.

Nous espérons que ces quelques lignes vous permettront de comprendre notre décision, et nous nous réjouissons de vous retrouver en octobre

Le Comité de la Maison de quartier des Avanchets

**Soirée d'information et d'inscription
spécial mercredis enfants
mercredi 18 septembre 2002 à 18h30.**

L'ALIBI

présente
ses activités d'été

A L'ALIBI

Pour les 10/15 ans

Du 1^{er} au 26 juillet
Ch. Champ-Claude 7

De 13h30 à 18h

- Accueil libre
- Sorties
- Jeux int. et ext.
- Activités manuelles

A L'ABARC

Pour les 12/20 ans

Jusqu'au 6 juillet
Rte de Vernier 151

De 13h à 19h

- Accueil libre
- Sorties
- Soirées le samedi
- Hip-hop
- Musique
- Jeux int. et ext.

Renseignements :

L'ALIBI 022 341 04 08

L'ABARC 022 796 21 01

les p'tites notes de



Concours romand des sociétés d'accordéons – juin 2002

Dimanche 9 juin dernier, un des orchestres de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine est sur le pied de guerre alors que la plupart d'entre vous dorment encore...

En effet, les musiciens de cet orchestre se sont levés dès 6 heures du matin pour se rendre à l'école d'Onex-Parc où est organisé le CRSA, le concours regroupant tous les deux ans les sociétés romandes d'accordéon.

Près de 50 orchestres se déplacent en ce jour de concours, tous prêts pour défendre les couleurs de leur société. Dans une ambiance fiévreuse teintée néanmoins d'échanges sympathiques

dans les couloirs (on se connaît pas mal entre sociétés), les musiciens se concentrent afin de jouer le mieux possible les morceaux imposés par l'organisation du concours et les morceaux libres choisis par les directeurs.

Trois ou quatre jurés par catégorie ont pour tâche délicate de donner des appréciations, de déterminer le classement des groupes, de leur donner les mentions (assez bien, bien, très bien ou excellent) en fonction de leur prestation.

Après leur passage (à 8 heures du matin...), les musiciens de l'Avenir plient rapidement bagage pour s'occuper de la buvette et d'un stand d'artisanat, qu'ils tiendront toute la journée.

Vers midi, arrivent les jeunes de l'orchestre de Juniors qui vont également se produire dans une autre catégorie. Ils sont plutôt tendus : c'est leur pre-

mier concours et ne savent pas trop à quoi s'attendre... Mais tout se passe bien et le directeur est content : c'est le principal !

Après une demi-journée d'attente, voilà la proclamation des résultats. Il faut encore patienter pendant un concert, puis pendant des discours, et c'est enfin la remise des prix, avec de très bonnes surprises pour l'Avenir : les Seniors se sont classés 5^{ème} sur 20, avec une mention très bien et une médaille d'argent; et les Juniors : 2^{ème} avec également mention très bien et médaille d'argent ! Pas mal !

En fin de compte, on peut tirer un bilan très favorable de ce 9 juin, et ce qui est le plus remarquable, c'est l'engagement des Aveniriens qui ont tous répondu présents pour la réussite de cette journée.

Sylvie BOSSI



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE**

**Revendeur concessionnaire
EgoKiefer**

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

Concerts annoncés :

Concert de fin d'année des élèves et profs :

le **samedi 30 novembre 2002**, les élèves et professeurs de l'Avenir auront le plaisir de vous accueillir dans le **temple de Vernier** pour un sympathique moment musical, illustré de quelques contes. 17h.
entrée libre – collecte en faveur des musiciens à la sortie - verrée

Concert classique :

Dimanche 8 décembre - 17h – église catholique de Satigny
concert par les 4 orchestres de l'Avenir

Du nouveau à l'Avenir :

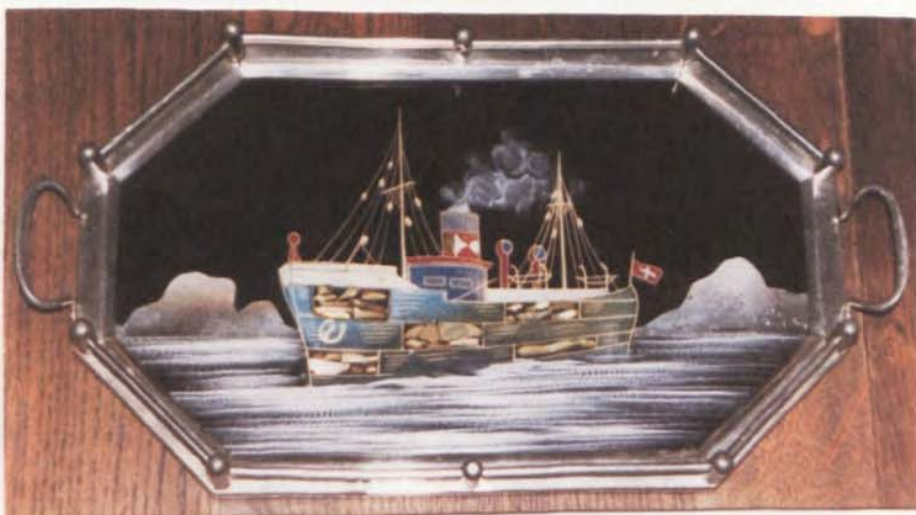
Ouverture en septembre d'une classe d'accordéon à Satigny.

Renseignements: Daniel CLOUX, tél 021/825.40.09

Renseignements :

<i>Cours de musique</i>	:	Sylvie BOSSI	tél 022/782.05.89 sbophd@bluewin.ch
<i>Concerts</i>	:	Daniel CLOUX	tél 021/825.40.09

Vous avez dit «violon d'Ingres» ?



Dans le numéro 2 de février 2002 d'INFORMATIONS VERNIER, vous avez pu admirer les plateaux ronds en faïence qu'une collectionneuse a heureusement réunis. Voici maintenant quelques pièces d'une collection de plateaux «à servir» qui ne sont également pas mal du tout. C'est parmi quelque 150 pièces que nous avons sorti 4 modèles de genres différents.

En effet, leur particularité est de présenter des caractères que l'on retrouve le plus souvent : sous-verre avec cadre métallique ou en bois, forme rectangulaire ou octogonale avec ou sans petite balustrade métallique, peinture directement faite sur la face interne du verre, avec ou sans application de nacre ou de fine feuille d'aluminium plissée et (ou) colorée (1).

Dans quelques cas exotiques, des dessins en ailes de papillons (2). Quelques-uns de ces plateaux sont ovales ou ronds. L'un d'entre eux a été entièrement recouvert avec des bagues de cigares. C'est d'un effet très curieux. D'autres sont réalisés au point de croix sur du canevas...

Ces plateaux ont été trop souvent mal entretenus. De l'eau a pu s'infiltrer sous le verre et a décollé le motif décoratif. Dans certains cas, le dommage est réparable, mais dans d'autres, il est si important qu'il est inutile d'acquérir un objet détérioré et irrécupérable.

Te reconnais-tu ?



Si oui, dis à tes parents de nous contacter au numéro 022 341 39 17 et tu recevras un bon de CHF 30.- pour acheter des livres dans une bonne librairie genevoise.

le Comité de l'AIVV

A 12 ANS IL RECOIT EN CADEAU SA PREMIERE VOITURE QUI N'A

pratiquement pas de valeur. C'est une 5 CV CITROEN qu'il ne peut conduire, mais qu'il démonte et remonte car il a la passion de la mécanique. Ceci explique qu'aujourd'hui, il dirige son propre Musée, à la Rue des Bains près de la Plaine de Plainpalais. On peut y admirer 140 véhicules, tous d'origine et d'époque, de 1877 à 1939, et tous en état de marche. Et ce Musée est le seul en Suisse qui abrite aussi des motos et des vélos d'époque: un vrai régal ! On peut également y voir une très belle BUGATTI, celle de ses vingt ans qu'il a placée à côté de la CITROEN de son enfance...

«Des fous de la voiture comme moi, je n'en connais pas beaucoup, affirme cet ingénieur». Car pendant près de 30 ans, il a lutté pour créer son Musée avec l'appui de la Ville de Genève. Un soutien financier lui permettait de vivre sans faire de dettes. Lui permettait, car depuis 1998, les autorités lui ont supprimé cette subvention annuelle de fr. 25000.- !

Jean Tua a reçu des promesses de dons, mais sans suite. Et personne ne s'intéresse à un Musée qui risque de partir ailleurs: il y a quelques années, des Japonais s'y sont intéressés et auraient tout acheté. Mais son propriétaire a refusé car son désir a toujours été de léguer sa collection à la Ville de Genève. Mais l'entendra-t-on ?

Jean Tua est Verniolan. Il habite aussi Crotte-au-Loup. Il y a pas mal d'années, la commune s'était intéressée à ce patrimoine hors du commun. Puis les gens ont changé et les contacts se sont effilochés...



1 DE DION-BOUON, 1919. Carrosserie entièrement en bois construite par De Dion-Bouton eux-mêmes. Elle n'avait eu qu'un seul propriétaire avant d'entrer au Musée. Elle a été très tôt équipée de phares électriques, mais comme son propriétaire ne croyait pas à l'électricité - qu'il ne pouvait pas voir - il l'avait affublée en plus de lanternes à acétylène car il pouvait sentir ce gaz! Il était alors sûr du bon fonctionnement de l'éclairage de son véhicule. Moteur 4 cylindres de 1800 cm³.

ET SI LA MAIRIE REMETTAIT CA ?

Car il faut sauver cette collection avant qu'elle ne disparaisse dans une vente aux enchères !

le Comité de l'AIVV

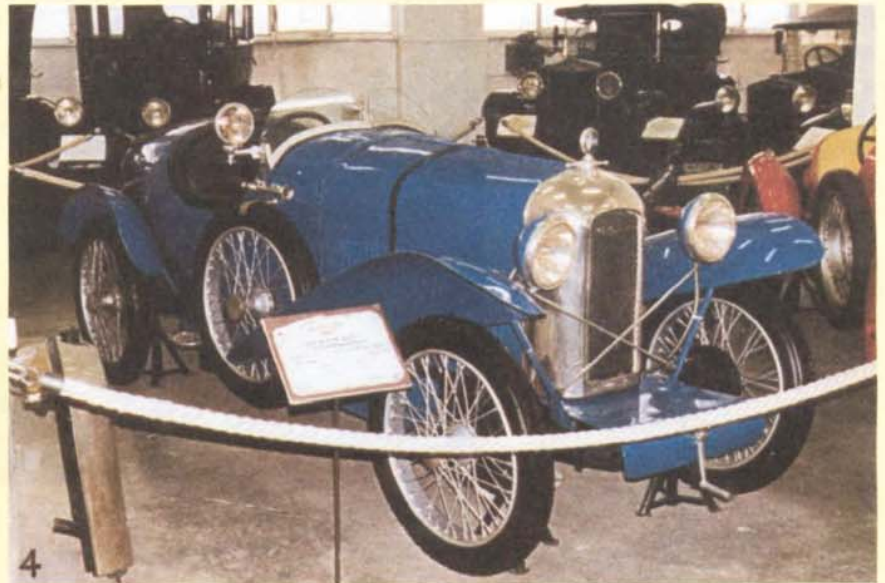
2 LORRAINE-DIETRICH, 1921. Elle a participé à de grands rallyes : Genève-Mannheim par exemple, avec une moyenne de 60 km/h, sans dépasser 75 km/h ! Cette voiture n'avait que 20000 km au compteur lorsqu'elle est entrée au Musée. Moteur 4 cylindres de 2300 cm³.





3 ADLER, 1914. Entièrement d'origine y compris la peinture. Elle a roulé pendant la Guerre de 14-18. Elle est rentrée pendant cette période en Suisse, ramenée du front par un déserteur. Elle est restée cachée dans une grange où on l'a découverte en 1948. Ce véhicule peut atteindre 100 km/h. Il est équipé d'un réservoir de 250 litres. Moteur 4 cylindres de 9000 cm³.

4 AMILCAR de course, 1924. C'est une carrosserie Duval (Paris) entièrement d'origine. Cette voiture a notamment participé à des courses sur le circuit de Ballexert. Moteur 4 cylindres de 1075 cm³.

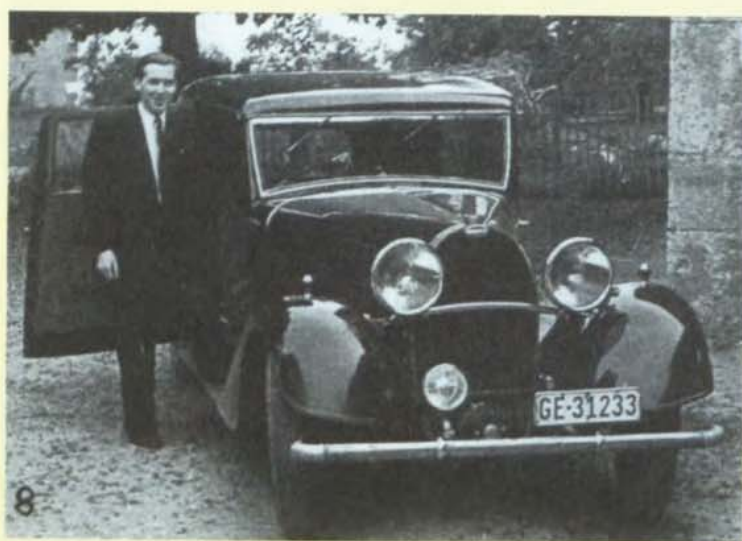


5 RENAULT, 1907. Equipée ici d'un moteur de 4 cylindres de 2100cm³. Au sol, moteur de 2 cylindres de 1500 cm³ qui, monté sur ce modèle, a donné les taxis parisiens : ceux de la Marne par exemple, célèbres au cours de la Guerre de 14-18. Cette voiture n'a pratiquement jamais roulé et tout y est d'origine, y compris la peinture.



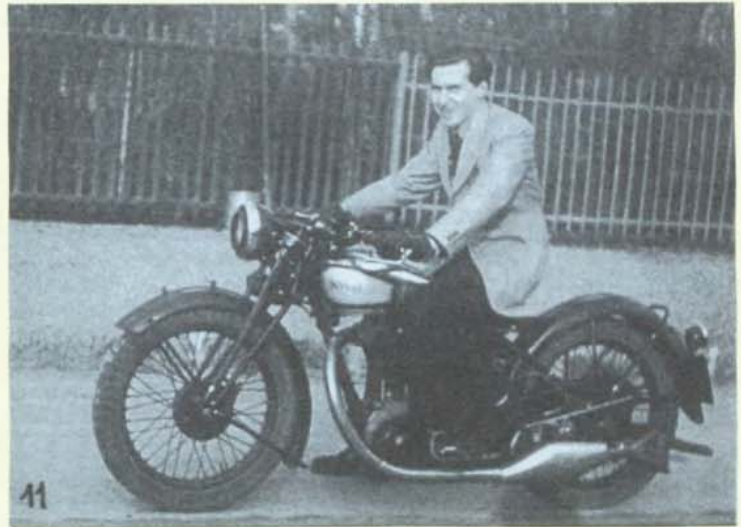
6 CITROËN, 1938-39. Habillée par le carrossier Bernath, à la Chaux-de-Fonds pour un émir d'Arabie. Elle possède un châssis de 11-Performance, traction avant. Cette voiture est revenue en Suisse pendant la dernière guerre. Elle a été vendue fr. 16000.- par le Garage Economique de la rue du Village-suisse. Pauvre étudiant, Jean Tua n'a pu l'acheter et n'a pu que la photographier. Mais il s'est rattrapé par la suite et l'a récupérée à la démolition. Ce véhicule avait été vendu à un médecin. Moteur 4 cylindres.

7 HISPANO-SUIZA, 1935. Construite sur commande par Fernandez-Darrin. Le châssis et le moteur sont d'origine. Elle a d'abord été bleu clair. Elle a concouru dans un concours d'élégance en 1936 sous le nom d'Oiseau bleu. Elle aurait dû tourner dans un film - «l'Homme à l'Hispano» - et on l'avait repeinte en blanc. Mais la chose ne s'est pas faite et elle est restée blanche ! C'est un modèle unique et son propriétaire s'y payait un chauffeur ...



8 et 9 La BUGATTI de ses vingt ans... Elle se trouve au Musée, en bonne place et Jean Tua nous adresse de là ses meilleures salutations.





10 CYCLE KANGOUROU, inventé par Rousseau en 1866; ressemble au «Grand Bi». Mais un système de démultiplication inédit permettait aux gens qui avaient de petites jambes, de l'utiliser. Notez la différence de diamètre des roues.

11 Sur sa moto NORTON, 500 cm³.

Musée de l'Automobile, de la Moto et du Cycle ; 28-30 rue des Bains, Genève ; ouvert de 14h à 18h sauf lundi et mardi.
Tél. 022 321 36 37, fax 022 321 83 84.

12 SIDE-CAR MOTOREVE de course, 1914. Il a participé à de nombreuses courses de côte, peut-être à Genève. C'est un 500 cm³.



13 Alignement des voitures dans le musée. Ces véhicules ont pour la plupart leur peinture d'origine et n'ont eu qu'un seul propriétaire.



1^{er} AOÛT

VERNIER-VILLAGE

dès 18h30

FETE POPULAIRE

avec la participation de la **Fanfare municipale de Vernier**

STANDS DE RESTAURATION - BUVETTE

dès 20h15

CEREMONIE OFFICIELLE

CORTEGE AUX LAMPIONS

ANIMATIONS :

ROBIN STREET

MARCEL LALIBERTÉ

ORCHESTRE RETRO 60

GRAND FEU D'ARTIFICE

TRADITIONNEL FEU DE JOIE

Commune de Vernier

